



Parc Aquasports | PAU BÉARN PYRÉNÉES  
— STADE D'EAUX VIVES — Communauté d'Agglomération

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SLALOM NAGE EN EAU VIVE

## 19 Mai 2024



**PARC AQUASPORTS**  
Stade d'Eaux Vives

Avec le soutien du Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine et du comité départemental Pyrénées-Atlantiques (64) FFESSM



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SLALOM TROPHÉE FRANCE ESPOIR SLALOM 2024

Le 18 et 19 MAI 2024

## Stade d'eau vive de Pau-Pyrénées

La FFESSM et sa commission National NEV avec la participation du Comité Régional Nouvelle Aquitaine ont le plaisir de vous accueillir au parc Aquasports Stade d'Eaux Vives de Pau pour le Championnat de France et le Trophée France Espoirs de Slalom 2024.

### Comité d'Organisation :

Comité organisateur	:	CSNA
Responsable de l'organisateur	:	Bernadette GAUDY
Juge de départ	:	Jean-Pierre RICHARD
Juge d'arrivée / chronométrateur	:	Bernadette GAUDY
Secrétaire à l'arrivée	:	Joël BOURBON
Contrôleur matériel compétiteur	:	Alain BEDOS
Délégué fédéral	:	Joël BOURBON
Escortes homme & femmes	:	Présente sur la compétition
Traceur du Parcours	:	Justine DUPRAT
Responsable des jeunes	:	Wilfrid MERCIER

### Comité de Course:

Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Chargé de mission compétition	:	Romain MIGEON
Responsable Sécurité	:	Jacques SOFYS
Responsable Chronométrage	:	Joël BOURBON
Responsable des juges	:	Joël BOURBON
Responsable Informatique et Classement	:	Patrick DUPRAT

### Comité de Compétition:

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
L'Organisateur de la manifestation	:	Bernadette GAUDY
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Le représentant des Compétiteurs	:	Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.

### Jury de Compétition:

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
Chargé de mission compétition	:	Romain MIGEON
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Responsable des Juges	:	Joël BOURBON
Responsable Chronométrage	:	Joël BOURBON
Le représentant des Compétiteurs	:	Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SLALOM TROPHÉE FRANCE ESPOIR SLALOM 2024

Le 18 et 19 mai 2024

## Stade d'eau vive de Pau-Pyrénées

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

### Pour le Championnat de France :

- **Seuls les compétiteurs sélectionnés pour le Championnat de France de slalom 2024 peuvent concourir au championnat de France.**
- **Aucune reconnaissance du parcours définitif par les concourants n'est permise avant le départ de l'épreuve.**
- **Seul le passage d'un ou plusieurs ouvreurs officiels permet une reconnaissance visuelle du parcours avant le départ.**

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2024 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- **Pour les adultes :**  
**Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, daté de moins de 1 an au jour de la compétition et délivré par tout médecin.**
- **Pour les Mineurs :**  
**Seule est exigée la présentation d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé (moins d'un an) tel que prévu depuis 2021 pour tous mineurs.**  
Questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM en ligne sur <https://medical.ffessm.fr>
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

**Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.**

**De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification)**

### Disposition particulière COVID 19 :

En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorité de Santé Public. N'oublions pas d'appliquer les gestes barrières.

### Équipement :

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.

**Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories poussins, benjamins et minimes.**

Le comité d'organisation pourra :

- modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra :

- modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

## CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Noms : **Bernadette GAUDY**  
Adresses : **39 Chemin Passerat**  
**33130 BEGLÉS**  
Téléphone : **+33 6 18 67 52 98**  
Mail : **[bernie33@hotmail.fr](mailto:bernie33@hotmail.fr)**

**Patrick DUPRAT**  
**8 Chemin de l'Host**  
**33610 CESTAS**  
**+33 6 43 36 75 40**  
**[patrick.d33@orange.fr](mailto:patrick.d33@orange.fr)**

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SLALOM TROPHÉE FRANCE ESPOIR SLALOM 2024

Le 18 et 19 mai 2024

## Stade d'eau vive de Pau-Pyrénées

### SAMEDI 18 mai 2024

- De 11H à 17 H : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs.  
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.
- De 13 H 30 à 15 H 30 : Confirmation des engagements au PC Course \* par le chef d'équipe.
- 17 H 30 : Réunion :  
Du comité d'organisation. \*  
De l'équipe sécurité. \*  
Des Juges fédéraux. \*
- 18 H 00 : BRIEFING \*  
Retrait des dossards par le chef d'équipe\*  
Élection du représentant des Nageurs\*.  
  
Vin d'honneur\*

\* Stade d'eaux vives

### DIMANCHE 19 mai 2024

- 8 H 00 : Installation de juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité
- 8 H 30 : Départ de l'ouvreur.
- 9 H 00 : Départ première manche du Championnat de France  
(Toutes les minutes)
- 10 H 30 : Départ seconde manche du Championnat de France  
(Toutes les minutes)
- 12 H 00 : Départ première manche du Trophée France Espoirs  
(Toutes les minutes)
- 12 H 30 : Départ seconde manche du Trophée France Espoirs  
(Toutes les minutes)
- 13 H 00 à 14 H 30 : Navigation libre sous la responsabilité des clubs.
- 14 H 00 : Buffet
- 15 H 00 : Cérémonie de remise des Résultats \*

\* Stade d'eaux vives

PARCOUR

# Stade d'eau vive de Pau-Pyrénées

39 Avenue de l'Yser  
64 320 BIZANOS



## HEBERGEMENTS

---○---

### **Pau Pyrénées Tourisme**

**Office de Tourisme Communautaire**

Place Royale 64000 Pau

Téléphone : 05 59 27 27 08

E-mail : [accueil@tourismepau.fr](mailto:accueil@tourismepau.fr)

<http://www.tourismepau.com>

## INSCRIPTION COMPÉTITION

**ÉPREUVE** Désignation **Championnat de France de Slalom & Course Jeunes – Saison 2024**  
 Date – Lieu **19/05/2024 – Stade d'eau vive de Pau-Pyrénées**  
 Catégories **Toutes catégories**

### COORDONNÉES CLUB

NOM .....

N° d'affiliation .....

Coordonnées (adresse, téléphone)  
.....  
.....

### CACHET CLUB

.....  
.....

### RESPONSABLE NEV

NOM .....

tél. ....

E-mail .....

Signature

### CHEF D'ÉQUIPE\* :

Nom :

Prénom :

Candidat représentant des compétiteurs\*\*

Tél. :

\* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. \*\* Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

**Droit à l'image :** Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	N° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	↓
1	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
2	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
3	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
<b><u>Chaque club doit mettre à disposition de l'organisation une personne pour 3 nageurs engagés.</u></b>						
4	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
5	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
6	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
7	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
8	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
9	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>
10	.....	.....	.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM ..... PRÉNOM .....

JF1 :  oui -  non

Autre(s) personne(s) : .....

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Frais d'inscription compétiteurs adultes : **10 €** x ..... = ..... €  
 Pour les catégories Poussins, benjamins & Minimes : **8 €** x ..... = ..... €

**Inscription & Règlement avec HelloAsso : Avant le 05 Mai 2024**

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/championnat-de-france-slalom-2024>

Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à :

Bernadette GAUDY : [bernie33@hotmail.fr](mailto:bernie33@hotmail.fr)

Patrick DUPRAT : [patrick.d33@orange.fr](mailto:patrick.d33@orange.fr)



## AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (\*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du représentant légal :

(\*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

## AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

**Type :**

Slalom

**Genre de la manifestation :** **Championnat de France de Slalom 2024**

Lieu : **Stade d'eau vive de Pau-Pyrénées 64320 Bizanos**

Date : **du 18 au 19 mai 2024**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame .....

Née(e) le ..... / ..... / ..... à, .....

Domicilié au .....

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale,

Autorise  Mon fils :

Ma fille :

L'enfant :

Né(e) le ..... / ..... / ..... à, .....

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : ..... au .....

Fait à :

le :

Signature





18.05.24 | 21.05.24

# Championnat de France Slalom

NAGE EN  
EAU VIVE

PAU  
Stade d'Eaux Vives  
Pau Béarn Pyrénées

